

SYNTHÈSE DU BUDGET

SECTION FONCTIONNEMENT

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES	LIBELLE
Charges de fonctionnement hors bâtiment 011	76 200.00	463 371.16	Excédent antérieur reporté 002
Entretien de bâtiment 615221	318 754.40	1 000.00	Remboursements et études 013
Charges de personnel 012	143 000.00	21 000.00	Remboursements Amiens Metropole 70
Participation à Amiens Métropole + FPIC 014	15 000.00	277 328.00	Impôts et taxes 73
Virement à la section d'investissement 023	125 256.99	45 543.80	Dotations de l'Etat 74
Dotations aux amortissements et charges 042	8 304.20	17 728.00	Concessions, redevances, locations 75 76
Indemnités et contributions aux syndicats 65	135 035.37		
Intérêts des emprunts 66	4 420.00		
TOTAL	825 970.96	825 970.96	TOTAL

SECTION INVESTISSEMENT

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES	LIBELLE
Déficit reporté 001	33 659.64	0.00	Solde d'exécution reporté 001
Remboursement d'emprunts 1641	19 430.17	125 256.99	Virement de la section de fonctionnement 021
Etudes 20	1 000.00	8 304.20	Amortissements 040
Effacements et éclairage 204	100 000.00	6 868.98	Remboursement de TVA et TA 10
Investissement 21	20 000.00	33 659.64	Excédent de fonctionnement capitalisés 10
			Emprunt 16
TOTAL	174 089.81	174 089.81	TOTAL

Pour la seconde année consécutive, le compte administratif de la commune affiche une très bonne santé des finances communales.

Pourtant, la commune a versé en 2023 83000 euros correspondant au solde des travaux d'effacement des réseaux rue du château et à un acompte sur les travaux d'effacement des réseaux rue d'Amiens et 83000 euros aux syndicats intercommunaux.

A noter, l'augmentation significative de la participation communale au syndicat scolaire, dont on a déjà eu l'occasion de souligner la gestion désastreuse : +24158 euros.

L'excellent résultat de clôture tient notamment à une très bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, et pour partie aux revenus tirés de la location de la salle polyvalente et à la hausse des bases d'imposition décidée par le gouvernement.

La bonne santé financière de la commune permettra en 2024 de solder la facture du chantier d'effacement des réseaux de la rue d'Amiens et d'envisager sereinement la programmation des travaux d'aménagement de la grande rue du Quai et des abords de la mairie.

Dominique EVRARD